



L'Organisation des Producteurs de Grains

Premier syndicat français de producteurs de céréales, d'oléagineux et de protéagineux

*Lettre d'information
des producteurs de grains*

N°33
Décembre
2010

La régulation serait-elle uniquement synonyme de baisse des prix ?

Depuis 20 ans, on nous explique que les prix des produits agricoles européens doivent être au même niveau que les cours mondiaux pour que nos industriels et autres exportateurs - qui trouvent le marché européen exigu - puissent faire « de bons coups » à l'export. Après 17 ans de fonctionnement d'une OMC qui a mis à mal toutes les politiques agricoles et instauré le libre-échange, nous assistons à la seconde correction brutale du marché depuis celle de 2007. L'expression « flambée des prix » est à la une de tous les journaux, même de la presse agricole. Pour l'OPG, il ne s'agit pas d'une « flambée » car les prix actuels de 230 €/t en blé (150 F/ql) et 200 €/t de maïs (130 F/ql) correspondent aux prix que nous avons en monnaie courante dans les années 1987-1988. Idem en colza et tournesol, des prix de l'ordre de 450 €/t ne représentent que les 300 F/ql que nous connaissions dans les années 1980. Nos consommateurs seraient heureux de retrouver les prix des automobiles ou des locations immobilières d'il y a plus de 25 ans...

Des prix des grains inférieurs aux coûts de production, ont déstabilisé toutes nos productions animales, favorisant brièvement, dans un premier temps, les viandes blanches et pénalisant l'élevage allaitant. Les problèmes de fond de la volaille et du porc ne sont pas le prix de l'aliment mais bien les prix de vente de ces productions hors-sol, issues souvent de diversifications pour faire face à une baisse de revenu en grandes cultures ou élevage bovin.

Tous ceux qui ne font pas cette analyse de fond, sur les erreurs commises par une mauvaise PAC, discrètement élaborée par le syndicalisme d'Etat, en arrivent

aujourd'hui à proposer des solutions absurdes : une régulation des prix des grains au sein des coopératives qui payeraient les céréaliers à un prix inférieur au cours mondial afin d'aider leurs filières animales. En réalité, sous le prétexte honorable de la solidarité entre les différentes productions agricoles, l'objectif inavoué est de sauver les usines de biocarburants (éthanol et biogasoil) qui, elles, plus que toute autre filière, ne peuvent vivre qu'avec des prix très bas des grains. On additionne les erreurs au lieu de revenir à une politique de bon sens.

Quand les prix sur le marché européen s'effondrent, c'est parce que l'Ukraine et la Russie, qui ont eu de bonnes récoltes, déstabilisent le marché mondial et réussissent à faire pénétrer dans une Europe passoire des millions de tonnes de céréales.

Quand les prix remontent, c'est parce qu'il y a eu un accident climatique, en l'occurrence sur ces mêmes pays.

Laisseriez-vous la porte et les fenêtres de votre maison ouvertes si vous aviez un voisin qui faisait la fête toute la nuit et roupillait quand les autres vont travailler ?

En restant respectueux de nos voisins, on peut tout à fait se protéger de leurs excès. S'ils ne savent pas s'organiser, c'est leur problème et nous n'avons pas à en pâtir.

Cette protection qui nous manque si cruellement, c'est tout simplement la préférence communautaire, un des principes de base de la création du marché commun.

Nicolas Jaquet
Président de l'OPG

**IX^e congrès
de l'OPG**

**Mardi 25 janvier
à 14h30**

**Au Lycée agricole de
Troyes Saint Pouange**
route de Viélaines
10120 ST POUANGE

O.P.G.

1 imp. Marc Chagall
BP 50590
32022 AUCH cedex 9

Tél : 05 62 60 14 30
Fax : 05 62 60 32 84
E-mail :
contact@opg.fr

www.opg.fr

rédigé par
des agriculteurs
imprimé par nos soins

EDITO

Qui sont les premiers à avoir protesté contre la hausse des cours ?

Les premiers ont été les coopératives car dès le début août, leur organe de communication, Coop de France, a demandé la remise sur le marché des stocks d'intervention.

Le député européen José Bové a déclaré le 11 août : « *Il faut encadrer de manière très claire, on ne peut pas accepter que les prix agricoles puissent flamber...* ». L'ancien paysan du Larzac a jugé « *scandaleux* » « *les revenus absolument incroyables de quelques céréaliers parce que le prix des céréales en quelques jours a flambé et qu'ils peuvent stocker* », et inacceptable qu'une minorité d'entre eux, « *notamment du Bassin parisien, puissent aujourd'hui en plus continuer à toucher des aides européennes sans limite* ». Il a demandé au ministre de l'Agriculture qu'il y ait encore cinq milliards d'euros de plus d'aides des céréaliers, qui soient reversés aux éleveurs. L'ex-leader de la Confédération paysanne ne doit pas savoir que la majorité des céréaliers ont fait des pertes en 2009, que nombreux sont ceux qui ont engagé des quantités importantes avant la récolte et qu'au 11 août, la majorité des champs était

déjà moissonnée. Combien de vilains céréaliers spéculateurs arrivent-ils à faire aussi bien que lui, député européen, en termes de revenus ? Finalement, ce genre de déclaration amène de l'eau au moulin de Coop de France et de l'AGPB qui protestent eux aussi contre les prix élevés des céréales. Bové, Mangin, Pinta, même combat ?

Luc Guyau, président de la FAO, a estimé le 26 août 2010 que l'envolée spéculative du prix des céréales pourrait déclencher de nouvelles émeutes de la faim et a appelé à plus de régulation des marchés. Lui aussi utilise l'expression « *flambée des cours* ». « *La hausse des cours est beaucoup plus spéculative qu'en 2007 et n'est pas justifiée par la baisse, réelle, de la production* ». N'oublions pas que Luc Guyau a participé en 1989 à l'élaboration du Xème plan où il est mentionné : « *Cette politique de baisse des prix doit être suffisamment marquée afin d'éviter que son effet ne soit compensé par les résultats du progrès technique. Dans cette orientation, le prix du marché mondial apparaît comme le prix dont il faut se rapprocher* ». Début 2010, Luc Guyau n'appelait pas à la régulation quand les producteurs vendaient à moins de 100 €/t. Le cours mondial ne serait-il la référence que lorsqu'il est très bas ?

Le 06 septembre, c'est l'AGPB qui se déclare : « *en faveur de discussions avec l'industrie de la nutrition animale en vue d'une régulation des prix* ». Là aussi, régulation sous-entend baisse. Pour l'OPG, il est impensable d'avoir plusieurs prix de marché pour un même produit dans un même espace. N'oublions pas que début 2010, l'AGPM était très fière que la France exporte pour la première fois vers un pays tiers - le Maroc - du maïs sans restitution oubliant que cela se faisait à perte pour les producteurs. Les structures d'Orama font remarquer que la conjoncture « *fait ressortir une nouvelle fois la vocation qu'ont les états de l'Union européenne, et particulièrement la France, à contribuer à la sécurité alimentaire au-delà des frontières des 27* » ; tous les prétextes étant bons pour tenter de justifier la vocation exportatrice.

Un responsable du secteur de la meunerie dénonce la hausse des cours : « *Pour nous, le bon prix tourne autour de 150 euros la tonne et on en appelle à la responsabilité de chaque acteur de la filière pour que le jeu spéculatif reste raisonnable* », a affirmé Jean-Marie Poncey, président de l'Association des écoles des métiers des industries céréalières (AEMIC) lors des 61èmes journées techniques des industries céréalières. Et pourtant, la filière où l'on peut créer le plus facilement de la valeur ajoutée sur le blé - et donc rémunérer par un prix juste et équitable le producteur - est bien celle de la meunerie et de la panification. Même à 250 €/t, ce ne sont que 6 centimes par baguette qui reviennent à l'agriculteur.

L'OPG ne partage pas non plus les mêmes vues que le président du syndicat JA qui a déclaré récemment : « *Prix élevé du blé - La nouvelle plaie qui menace l'agriculture* ». Il souhaite que les coopératives puissent faire leur cuisine en redistribuant du revenu agricole entre les différentes filières ; on se croirait au pays des soviets... Même si l'idée est louable, le principe est mauvais. N'oublions pas que si les céréaliers connaissent de temps en temps une bonne année, ils viennent d'en subir deux très mauvaises. Les éleveurs qui ne connaissent depuis longtemps que de mauvaises années ne pourraient donc pas être aidés en permanence par les céréaliers. L'OPG se doit de préciser que les prix actuels sont normaux par rapport aux coûts de production et que la baisse des prix des céréales engagée depuis près de 20 ans n'a pas profité aux éleveurs, bien au contraire. Il y a une dizaine d'années, les positions du syndicat JA en matière de prix rémunérateurs étaient proches de celles de la CR et de l'OPG, aujourd'hui il y a un net revirement. Comment peuvent-ils imaginer des systèmes dignes de Cuba ou de l'ex-URSS pour corriger les erreurs de leurs parents qui ont poussé l'agriculture dans la spécialisation et le hors-sol ?

Les agriculteurs européens moins rémunérés que leurs homologues chinois !

Les salaires en Chine n'ont pas la réputation d'être les plus élevés dans l'environnement international. Dès lors, comment ne pas faire le rapport avec le prix du blé payé aux agriculteurs chinois ? En portant le prix d'intervention du blé à 203 €/t, le gouvernement chinois n'hésite pas, malgré des stocks au plus hauts, à améliorer les revenus de ses populations rurales. Pékin est probablement sensible à la réduction de son exode rural, mais montre aussi qu'un prix élevé du blé n'est pas un handicap au fonctionnement d'une économie qui a un taux de croissance à deux chiffres. Une mesure qui devrait inspirer nos gouvernements occidentaux !

Prendre des responsabilités au sein de l'OPG ?

Vous êtes céréalier, ou plus exactement producteur de grains, vous aimez votre métier, vous avez les yeux ouverts et comme nous vous faites une analyse très critique de la situation des grandes cultures depuis des années. Vous êtes conscient que les organisations officielles du secteur défendent les intérêts des autres maillons de la filière, mais pas notre métier. Vous ne faites pas de politique et vous n'avez pas de responsabilité incompatible avec la défense de votre profession, alors, pourquoi ne pas nous rejoindre ? Aux côtés des responsables de l'OPG, vous rencontrerez des agriculteurs qui partagent vos idées, vous découvrirez les dessous de votre métier, vous vous formerez sur l'actualité, vous bénéficierez d'une information libre, vous participerez à l'élaboration de nos prises de positions. Face à une augmentation régulière du nombre de ses adhérents, l'OPG a besoin d'élargir son équipe dans les régions. Vous voulez servir votre profession ? Nous vous remercions de contacter l'OPG par téléphone ou courriel.

Marchés à terme, une gestion coûteuse de l'instabilité

Des structures commerciales se sont créées pour former et faire participer les agriculteurs aux marchés à terme (MAT). Leur intérêt est de montrer l'outil MAT comme la solution universelle pour affronter la volatilité des marchés. Attention, l'envers du décor, avec l'effet spéculatif et l'anonymat, n'est pas très reluisant. Il pourrait même être préjudiciable à l'avenir des marchés des matières premières agricoles. L'objectif des fonds de placement n'est pas de stabiliser le prix des grains, mais de s'enrichir sur la volatilité et donc de l'accroître. On sait par expérience qu'un marché à terme ne fonctionne bien que s'il y a précisément de l'instabilité sur le produit concerné.

Nous sommes ravis, nous céréaliéristes, d'un retour à la normale des cours en cette période de hausse, mais avons été moins séduits de la baisse que nous avons subie pendant deux ans. Et pourtant pendant cette période, les fonds de pension ont continué à gagner de l'argent au gré des infos météo et des estimations de stocks peu fiables publiées par IGC, USDA, FranceAgriMer, etc.

Il ne faut pas être opposé aux MAT ou refuser de suivre une formation, mais attention aux officines très orientées vers ce business. Car c'est un réel business et les agriculteurs découvriront par la suite que les frais de courtage et les appels de marge vont peser lourd dans leur trésorerie. Ce genre d'opération coûte souvent cher aux producteurs avant d'éventuellement leur rapporter...

Il est également possible de suivre des formations sur les MAT, organisées par des techniciens des chambres d'agriculture, dont certains connaissent très bien le sujet tout en ayant l'avantage d'être économiquement neutres.

A noter que les pouvoirs publics voient d'un bon œil les MAT et les structures qui gravitent autour car, finalement, le travail de régulation des marchés qui n'est plus fait par l'UE ou les Etats, est repris par des privés, spécialistes de l'instabilité, ce qui, de plus, leur permet de se donner bonne conscience. Même si la nature a horreur du vide, l'OPG ne peut se contenter de ce faux semblant.

Céréales, oléagineux : suppression de l'agrément des collecteurs ! Un grand pas vers la libre commercialisation des grains !

Comme la CR et l'OPG le demandaient avec insistance, la loi de modernisation de l'agriculture a profondément assoupli le mode de commercialisation des céréales par les agriculteurs.

Dorénavant, les collecteurs de céréales et d'oléagineux ne sont plus soumis à un agrément, mais doivent simplement déposer une déclaration auprès de FranceAgriMer dont le modèle est disponible sur le site de l'OPG : www.opg.fr

Avec l'accord rendu dans les 15 jours de la délégation FranceAgriMer, les agriculteurs auront la possibilité de vendre directement leurs grains, après inscription au registre du commerce et des sociétés.

Un des quelques engagements demandés, concerne l'utilisation (pas d'obligation de propriété) de moyens de pesée et d'agrègement des grains (PS, humidité) qui doivent être vérifiés périodiquement pour assurer la loyauté des transactions commerciales. Ceci est logique.

C'est une avancée notable pour tous les agriculteurs... apparue dans la plus grande discrétion ! Cette nouveauté peut être qualifiée d'une magnifique victoire pour la Coordination Rurale et l'Organisation des Producteurs de Grains qui étaient les seuls syndicats à revendiquer l'abrogation de ce système archaïque et anticoncurrentiel. Un sondage réalisé au printemps à l'occasion du comité de suivi des grandes cultures avait montré que 98 % des agriculteurs étaient favorables à la libre commercialisation des grains.

Propositions de PAC à l'horizon 2020 : une Commission européenne irresponsable résignée à pratiquer la politique de l'autruche

L'OPG dénonce les 10 aberrations principales du projet de future PAC :

1. La répétition de l'expression « changements climatiques » 22 fois en 14 pages est manifestement le signe de l'utilisation de chimères face à l'incapacité à traiter des sujets réels et sérieux qui, eux, sont passés à la trappe.

2. Le document ne comporte presque aucun chiffre significatif. Il oublie, par exemple, d'évoquer le solde de la balance commerciale agro-alimentaire de l'UE qui a toujours été négatif ; il passe sous silence le fait que l'UE est le premier importateur mondial de produits alimentaires ; il ne mentionne jamais la chute vertigineuse du nombre d'agriculteurs.

3. Les questions monétaires entre la zone euro et les autres états-membres ainsi que la parité euro/dollar ne sont pas abordées. Et bien évidemment, leurs conséquences non plus...

4. Le bilan désastreux de l'OMC pour l'agriculture mondiale est totalement omis par la Commission qui au contraire se place « dans la perspective de la conclusion éventuelle des négociations du cycle de Doha ». Or, depuis 1993, date à laquelle l'OMC a

remplacé le GATT, les prix des produits agricoles ont irrémédiablement baissé et leur instabilité est désormais la règle. De plus, la production des pays en voie de développement s'est réduite ; l'exode des populations rurales vers les bidonvilles s'est accéléré et la faim concerne aujourd'hui un milliard de personnes dans le monde !

5. Au chapitre de la sécurité et de la politique alimentaire en Europe, la dépendance en matière de protéines végétales du continent américain ne fait l'objet d'aucune proposition. Les importations des pays tiers qui ruinent de nombreux secteurs de productions sont ignorées.

6. Les biocarburants ont disparu ! Est-ce un oubli supplémentaire ou la Commission aurait-elle compris que le développement des biocarburants en filière longue au sein de l'UE est une erreur ?

7. Le phénomène inquiétant de l'obésité dont on sait qu'il résulte, en partie, de prix agricoles trop bas permettant aux industries agro-alimentaires de proposer des aliments

économiques trop riches en énergie, est passé sous silence. La santé des Européens aux oubliettes !

8. La Commission a une approche uniquement budgétaire de la PAC. Le mot « équitable » n'est associé qu'aux aides et hélas à aucun moment aux prix agricoles. Il n'est nullement mentionné que les agriculteurs doivent vivre du fruit de leur travail.

9. La notion de « production de biens publics », issue d'une dialectique très idéologique, fait bizarrement partie du vocabulaire de cette communication, comme des écrits des organisations céréalières officielles françaises... Rien de surprenant alors d'observer que les organisations agricoles dont d'anciens responsables siègent aujourd'hui au Parlement européen, aient reçu favorablement cette communication. Elles sont anesthésiées !

10. En fin de document, parmi les 3 options proposées, deux ne sont là qu'à titre d'épouvantails pour nous guider plus facilement vers la troisième qui n'est qu'un mauvais assemblage des deux premières.

Irrigation : halte à l'hypocrisie dans une UE déficitaire et qui délocalise ses productions

Une étude universitaire allemande récente estimait que le déficit agricole européen correspond à un volume de production provenant de 35 millions d'hectares de terres agricoles, chiffre qui conforte nos analyses. Ceci veut donc dire que l'UE a délocalisé une partie de la production de son alimentation sur de très grandes surfaces dans les pays tiers.

Le volume d'eau utilisé par l'irrigation en France est de 4,5 milliards de m³. En Espagne, pays moins étendu que la France et avec une pluviométrie inférieure, l'irrigation représente 21 milliards de m³. Pour l'ensemble des 27 états de l'UE, nous estimons à environ 60 milliards de m³ le volume global de l'irrigation agricole.

Quant à la quantité d'eau consommée par nos 35 millions d'hectares délocalisés, comment peut-on l'estimer ? Précisons auparavant que toute culture même non irriguée consomme beaucoup d'eau et que l'irrigation n'est bien souvent qu'un appoint, une assurance contre la sécheresse. Si l'on considère une consommation d'eau de 6000 m³ par hectare (600 mm de pluie) sur une surface de 35 millions d'hectares, on obtient donc un volume d'eau consommé d'environ 200 milliards de m³. Si nous voulions relocaliser notre production agricole pour assurer notre indépendance alimentaire, il faudrait donc que nous multiplions par 4 les volumes actuels prélevés par l'irrigation. Les partisans de la désirrigation ne font donc que déplacer le problème

ailleurs : ce que l'on ne produira plus chez nous pour des raisons extrêmes et hélas peu écologiques, dans le vrai sens du terme, il faudra aller le produire dans les pays en développement. Arrêtons de défricher l'Amazonie pour y produire nos aliments du bétail, arrêtons de louer des terres en Indonésie pour planter du palmier à huile ! Bref, arrêtons d'être égoïstes en ne regardant l'environnement que par le petit bout de la lorgnette et en ignorant les conséquences de nos caprices de bobos ! Pour assurer notre sécurité alimentaire et pour respecter les ressources naturelles des autres continents, il est indispensable de mieux gérer l'eau en Europe afin d'optimiser la production agricole partout où l'eau est le facteur limitant.